



COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST

Dixième session

COMITÉ DES PÊCHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES

Septième session

Bridgetown, Barbade, 24-27 octobre 2001

LA SITUATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST

INTRODUCTION

1. La zone desservie par la Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest (COPACO) s'étend du Cap Hatteras en Caroline du Nord (Etats-Unis) (35°N), jusqu'au sud du Cap Recife au Brésil (10°S). Elle couvre une superficie d'environ 15 millions de km² dont approximativement 1,9 millions de km² sont constitués de plateaux (Stevenson 1981). Les principales subdivisions de la région sont la côte-sud-est des Etats-Unis, le Golfe du Mexique, la mer des Caraïbes et la côte nord-est de l'Amérique du sud, qui comprend les Guyanes et le Brésil (Diagramme 1 et Tableau 1)

2. La Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest comprend la zone statistique 31 de la FAO ainsi que la partie située au large des côtes du nord du Brésil, incluse dans la zone 41. Les principales subdivisions insulaires de la zone 31 sont les Bahamas ainsi que les îles et bancs adjacents, qui représentent plus de la moitié de la plate-forme d'îles et de bancs, les Grandes Antilles (Cuba, Porto Rico, les îles Vierges et Hispaniola), et les petites Antilles (Stevenson 1981).

3. La région de l'Atlantique centre-ouest se caractérise par des courants anticycloniques (gyre anticyclonique). Le Courant équatorial sud se prolonge vers l'ouest

juste au nord de l'équateur et se sépare en deux flux : le courant de la Guyane qui circule vers le nord vers la Caraïbe et le courant du Brésil vers le sud (Stevenson 1981). La dérive équatoriale nord atlantique s'écoule vers le nord vers les Caraïbes orientales, principalement entre la Barbade et Tobago où se forme « l'empilement » du Courant antillais qui s'écoule vers l'ouest, à environ 200 km au nord de l'Amérique du sud (Appeldoorn *et al.* 1987). On rencontre également le Courant équatorial nord qui s'écoule du nord au nord-ouest par les Antilles où il entre à environ 14 to 15°N (Appeldoorn *et al.* 1987). Le flux qui pénètre les Caraïbes s'écoule ensuite par le Canal du Yucatan, comme le Courant des Antilles, et sort du Golfe du Mexique par le Détroit de Floride où il forme le Gulf Stream, qui s'écoule vers le nord le long de la côte est des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (Stevenson 1981). Cependant, la région se caractérise également par une forte variabilité, avec des contre-courants, des méandres et des tourbillons (Stevenson 1981) et Appeldoorn et ses collaborateurs (1987) ont qualifié le courant des Antilles de « complexe et variable ». La région subit également l'influence de la décharge des principaux fleuves de la région, tels que le Mississippi, l'Orénoque et l'Amazone.

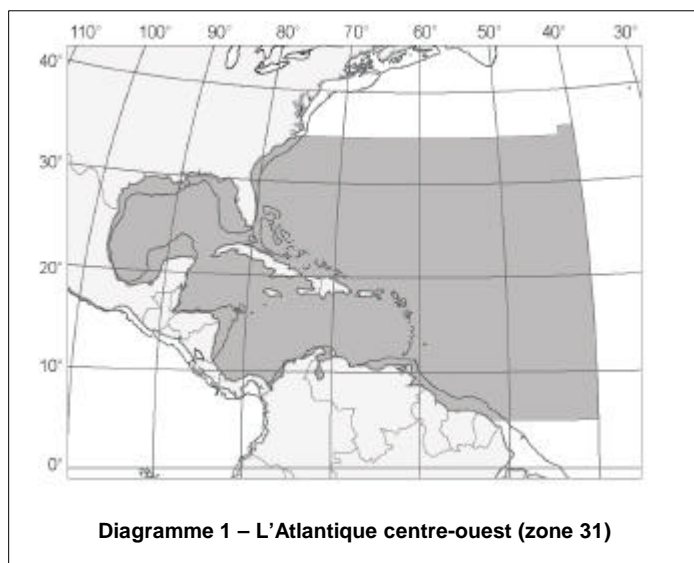
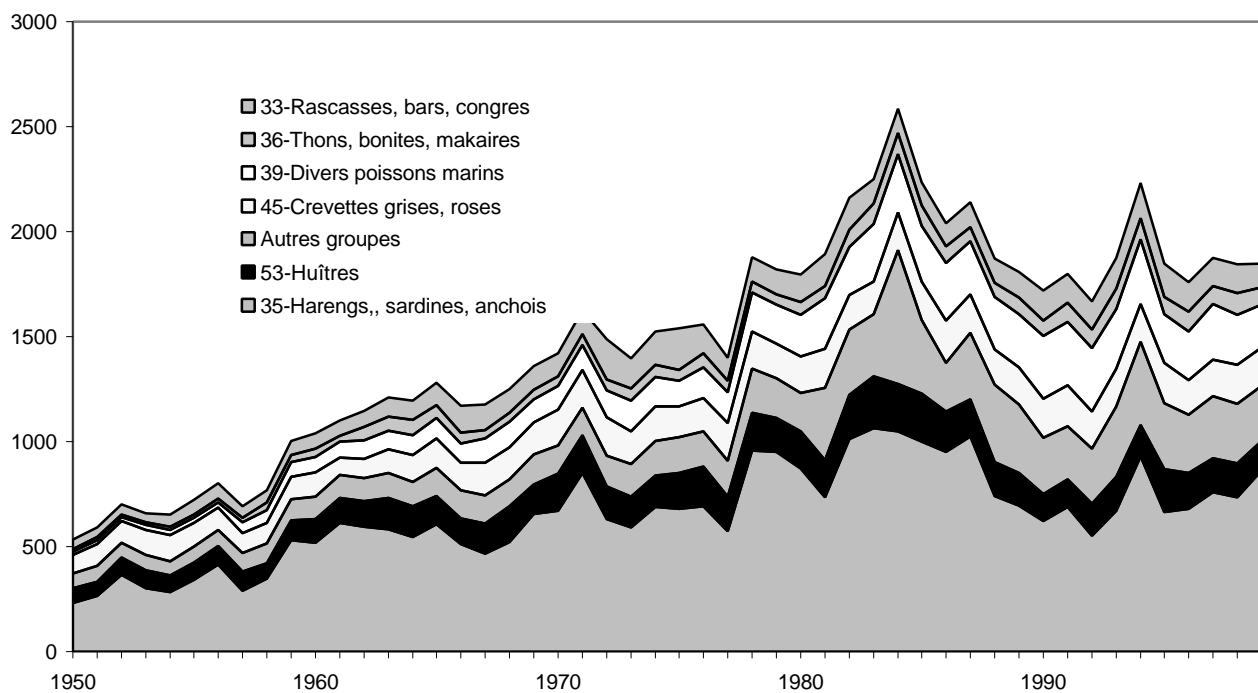


Tableau 1 Localisation et superficie des principales plate-formes côtières dans l'Atlantique centre-ouest (Stevenson 1981).

LOCALISATION	SURFACE ('000 km ²)
Plateau continental	
Côte est des Etats-Unis	110
Golfe du Mexique	600
Yucatan – Est du Venezuela	250
Guyana, Suriname, Guyane française	200
Nord du Brésil	360
TOTAL	1520
Iles	
Iles et bancs off-shore	380
TOTAL FINAL	1900

4. Les ressources halieutiques de la région de la COPACO sont extrêmement diverses Cervignon *et col.* (1993) ont recensé environ 680 espèces de poissons osseux présentant un intérêt pour la pêche et quelque 49 espèces de requins dans les eaux de la côte (Atlantique)nord de l'Amérique du sud , depuis la frontière entre la Guyane française et le Brésil jusqu'en Colombie. Ce nombre d'espèces est encore plus élevé lorsque sont inclus les invertébrés exploités par les pêcheries et d'autres espèces du Golfe du Mexique et des îles des Antilles.

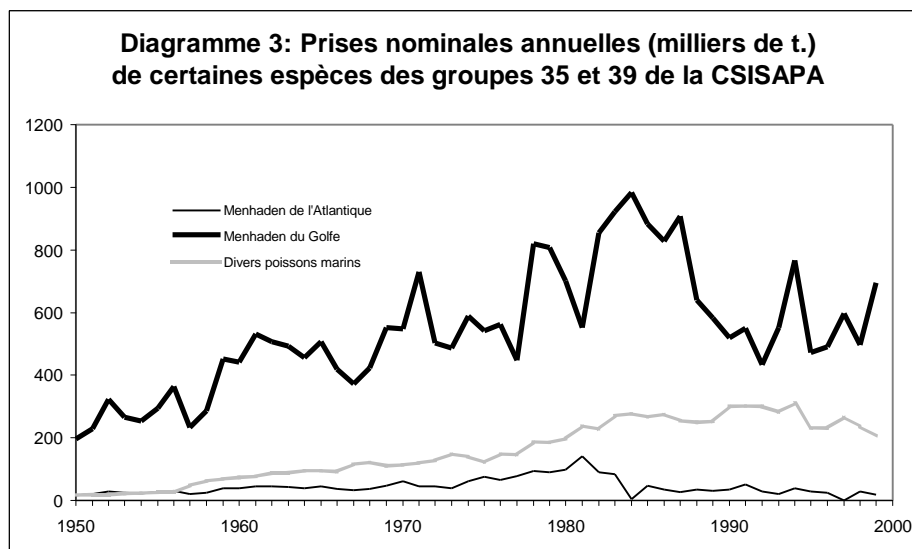
Diagramme 2 Prises nominales annuelles (milliers de t.) par groupe d'espèces de la CSISAPA dans l'Atlantique centre-ouest (Zone 31)



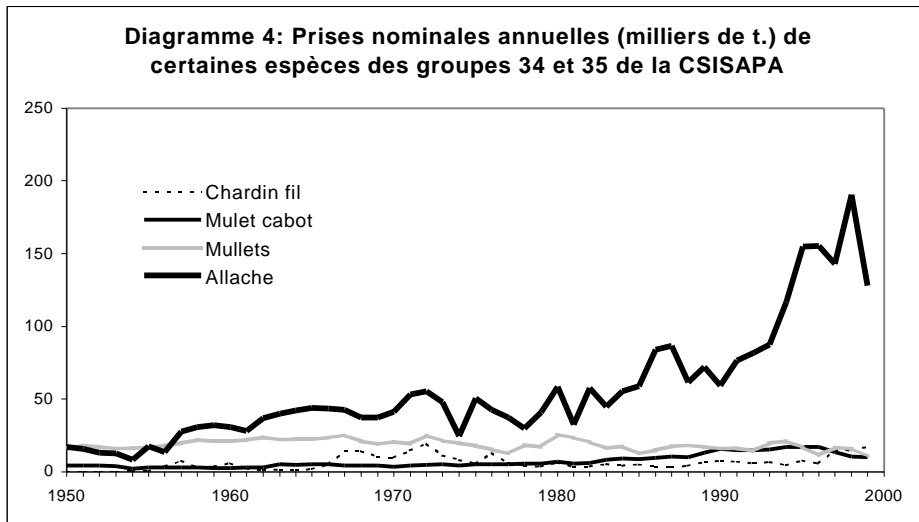
PROFIL DES CAPTURES

5. Les prises nominales dans la région ont subi une hausse constante passant de quelque 500 000T en 1950, à un record de 2.5 millions de tonnes environ in 1984. Ces captures ont ensuite diminué pour reprendre ensuite une courbe ascendantes au début des années 1990, avec 2.2 millions de tonnes en 1994. Actuellement, elles semblent s'être stabilisées autour de 1.8 million de tonnes au cours de ces dernières années (Diagramme 2).

6. D'une manière générale, les petits poissons pélagiques constituent les captures les plus importantes en termes de quantité et sept familles de poissons prédominent dans les prises de petits poissons pélagiques dans la région, à savoir : les Exocoetidés (exocets); les Clupeidés (harengs et sardines); les Engraulidés (anchois et anchois à queue jaune); les Carangidés (caranges, chinchards et comètes); les Hemiramphidés (demi becs); les Belonidés (orphies) et les Mugilidés (mulets). Le groupe de la CSISAPA que l'on retrouve le plus dans les captures demeure le groupe 35 Harengs, sardines, anchois : ce groupe est dominé par le

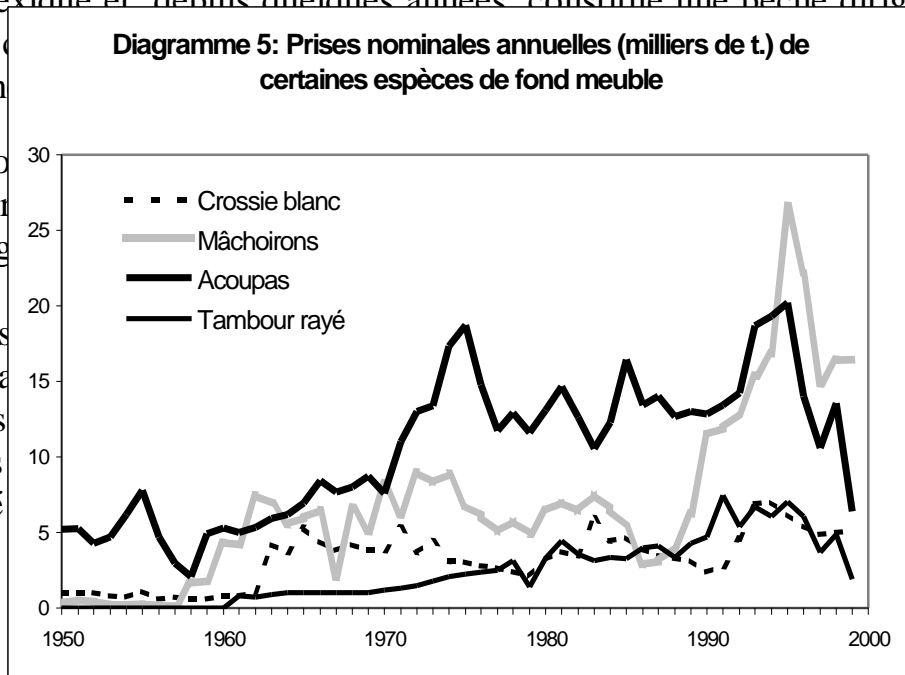


menhaden écailleux (*Brevoortia patronus*) qui est présent de la Péninsule du Yucatan jusqu'en Floride. Les captures de cette espèce ont suivi une évolution irrégulière passant de 200.000 tonnes environ en 1950 à près d'un million de tonnes en 1984, avec, depuis, une baisse générale pour retomber aux environs de 500.000 tonnes dans les années 1990 (Diagramme 3). Il existe également une pêche importante d'une autre espèce de menhadens, le menhaden tyran (*B.tyrannus*), avec des prises record de 140.000 tonnes en 1981, qui ont ensuite chuté à 4.000 tonnes en 1984. Depuis 1992, les captures restent généralement inférieures à 40.000 tonnes et ont été de moins de 20.000 tonnes en 1999 (Diagramme 3).



7. L'allache (*S. aurita*) est également une espèce importante de petit poisson pélagique dont les captures ont fortement augmenté de 59.000 tonnes en 1990 à pratiquement 200.000 tonnes en 1998, pour ensuite chuter à 128.000 tonnes en 1999 (Diagramme 4). Les captures de cette espèce s'effectuent essentiellement au Venezuela. D'autres espèces de petits poissons pélagiques des groupes 34 (carangues, mullets et balaous) et 35 de la CSISAPA comprennent le mulet cabot (*Mugil cephalus*), de mullets non identifiés et le chardin fil (*Opisthonema oglinum*) dont les prises sont été inférieures à 20.000 tonnes dans les dernières années (diagramme 4). Les captures de carangues et de carangues crevalles non identifiées du genre *Caranx* ont enregistré une augmentation sensible. Les prises de ce groupe, qui sont principalement le fait du Mexique et du Venezuela ont pratiquement doublé depuis le début des années 80, pour atteindre un record de plus de 12.000 tonnes en 1997 et retomber à moins de 10.000 tonnes en 1997 et 1998. L'exocet hirondelle (*Hirundichthys affinis*) constitue la base de pêches importantes dans certaines îles des petites Antilles, telles que la Barbade, Grenade et Tobago. Les prises de cette espèce ont atteint un niveau record de presque 6.000 tonnes en 1988, mais fluctuent plus généralement entre 1.000 et 3.000 tonnes, comme ce fut le cas dans la décennie 1990. La coryphène commune (*Coryphaena hippurus*) est une autre espèce importante pour les petits états insulaires.. Elle est également capturée par les Etats-Unis et le Mexique et depuis quelques années constitue une pêche dirigée au Venezuela. Les prises de cette espèce ont augmenté de 2.000 tonnes en 1990 à plus de 12.000 tonnes en 1997, passant

8. Le Groupe 36 comprend une partie importante qui englobe une grande variété de poissons, les suivantes sont les plus importantes: les viviers (particulier les *Haemulidae*); les viviers non identifiés, les tambours, les tambours rayés

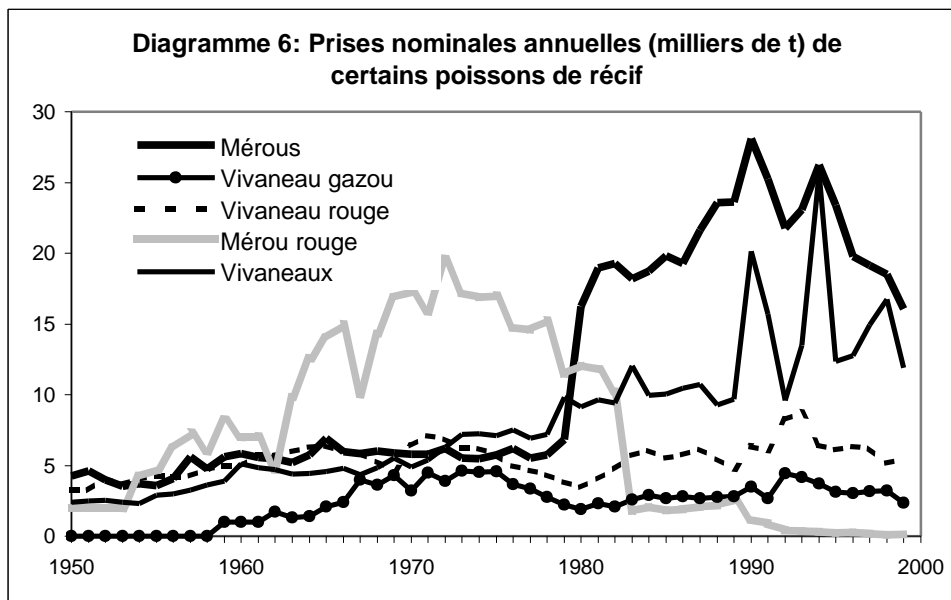


est également une espèce importante de petit poisson pélagique dont les captures ont fortement augmenté de 59.000 tonnes en 1990 à pratiquement 200.000 tonnes en 1998, pour ensuite chuter à 128.000 tonnes en 1999 (Diagramme 4). Les captures de cette espèce s'effectuent essentiellement au Venezuela. D'autres espèces de petits poissons pélagiques des groupes 34 (carangues, mullets et balaous) et 35 de la CSISAPA comprennent le mulet cabot (*Mugil cephalus*), de mullets non identifiés et le chardin fil (*Opisthonema oglinum*) dont les prises sont été inférieures à 20.000 tonnes dans les dernières années (diagramme 4). Les captures de carangues et de carangues crevalles non identifiées du genre *Caranx* ont enregistré une augmentation sensible. Les prises de ce groupe, qui sont principalement le fait du Mexique et du Venezuela ont pratiquement doublé depuis le début des années 80, pour atteindre un record de plus de 12.000 tonnes en 1997 et retomber à moins de 10.000 tonnes en 1997 et 1998. L'exocet hirondelle (*Hirundichthys affinis*) constitue la base de pêches importantes dans certaines îles des petites Antilles, telles que la Barbade, Grenade et Tobago. Les prises de cette espèce ont atteint un niveau record de presque 6.000 tonnes en 1988, mais fluctuent plus généralement entre 1.000 et 3.000 tonnes, comme ce fut le cas dans la décennie 1990. La coryphène commune (*Coryphaena hippurus*) est une autre espèce importante pour les petits états insulaires.. Elle est également capturée par les Etats-Unis et le Mexique et depuis quelques années constitue une pêche dirigée au Venezuela. Les prises de cette espèce ont augmenté de 2.000 tonnes en 1990 à plus de 12.000 tonnes en 1997, passant

sies (*Centropomidae*), en particulier le crossie blanc. Les prises de poissons appartenant à ce groupe ont représenté un total de 113.000 tonnes en 1999, comparé à une moyenne annuelle de 140.000 tonnes durant toute la décennie 1990.

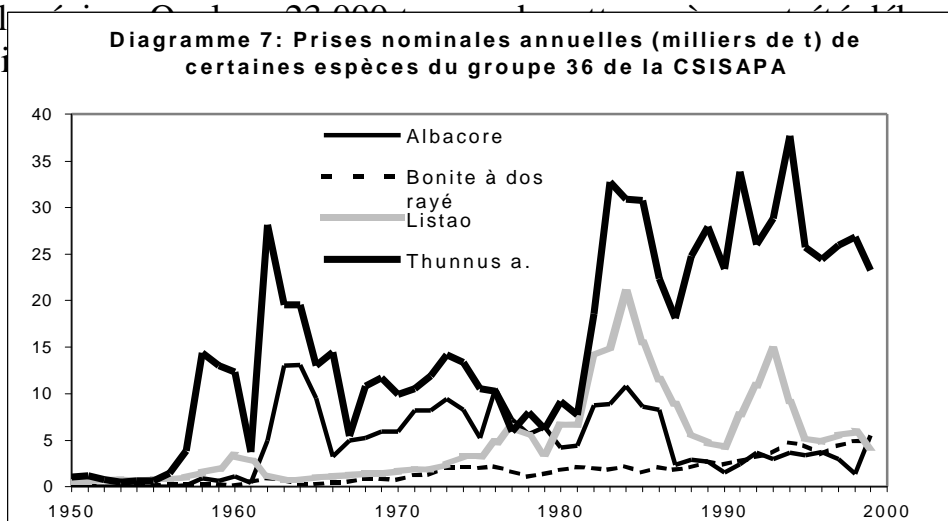
9. Les rascasses, les bars et les congros peuvent être classifiés en deux grands groupes selon leur habitat : ceux habitant les fonds meubles, et ceux vivant des les récifs. Parmi ceux de fond meuble, les acoupas non identifiés représentent les captures les plus importantes au cours de ces dernières années, avec une augmentation prononcée de moins de 5.000 tonnes en 1988 à plus de 26.0000 en 1995, pour ensuite diminuer à moins de 20.000 tonnes (Diagramme 5). Selon la base de données de la FAO, les débarquements sont le fait de pays non insulaires. Les prises d'acoupas non identifiés ont atteint un record de plus de 20.000 tonnes en 1995 pour ensuite tomber à 6.400 tonnes en 1999. Les captures correspondant au Mexique et aux Etats-Unis, identifiées comme d'acoupas pintades (*Cynoscion nebulosus*), apportent 6.000 tonnes de prises supplémentaires d'acoupas en 1998 et 1999. Le tambour rayé et le crossie représentent également une part importante des captures d'espèces vivant en fonds meubles. Les prises de ces deux espèces sont en augmentation depuis 1950, avec près de 5.000 tonnes pour le tambour rayé en 1998 mais de 1.000 tonnes seulement en 1999, et des prises de plus de 5.000 tonnes de crossie blanc en 1998 et 1999 (Diagramme 5). (Figure 5).

10. Quant aux ressources de récifs prédominantes dans les captures, celles de mérous non identifiés ont considérablement augmenté à la fin des années 1970 et début des années 1980, passant de moins de 10.000 tonnes à plus de 20.000 tonnes jusqu'en 1995 pour ensuite tomber à 16.000 tonnes en 1999 (Diagramme 6). Les prises de mérou rouge (*Epinephelus morio*) ont chuté d'un maximum de 19.600 tonnes en 1972 à 119 tonnes en 1999, alors que les captures de mérou rayé (*E. striatus*) sont tombées de 3.200 tonnes en 1962 à 429 tonnes en 1999. Le Groupe scientifique consultatif de la COPACO a cependant suggéré, à l'occasion de sa réunion à Trinidad en avril 2001, qu'il est possible que certains débarquements de mérou rouge ne soient pas enregistrés en tant que tels, ce qui pourrait induire à sous-estimer la véritable quantité débarquée. Les prises de vivaneaux non identifiés et de vivaneaux job enregistrent une augmentation substantielles, passant de moins de 5.000 tonnes en 1950 à plus de 25.000 tonnes mais ont diminué depuis lors. Les prises de vivaneau rouge du nord (*Lutjanus campechanus*) sont restées relativement constantes, comme celles du vivaneau gazou (*L. synagris*) durant les deux dernières décennies.



11. Il existe également une pêche importante de vivaneau dans le plateau Guyane-Brésil, notamment de vivaneau rouge (*L. purpureus*) mais aussi de vivaneau gazou et de vivaneau tiyeux (*Rhomboplites aurorubens*). Dans plusieurs pays du plateau continental Guyane-Brésil, des flottilles locales et étrangères pêchent dans leurs eaux territoriales. Les bateaux vénézuéliens sont particulièrement actifs et pêchent en toute légalité dans les ZEE de la plupart des pays de la région. Les captures n'ont pas été enregistrées dans la base de données des pêches de la FAO mais les autorités vénézuéliennes ont signalé que de 3.500 à 5.000 tonnes de vivaneau rouge sont débarquées chaque année au Venezuela, dont plus de 50 p.100 correspond à des captures en eaux étrangères (FAO 2000).

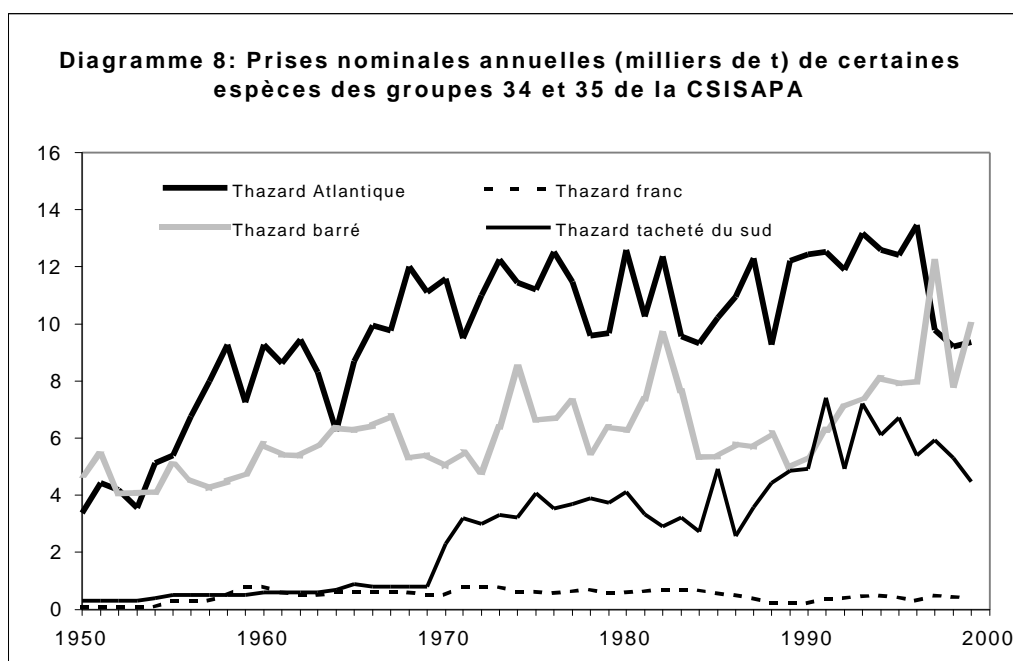
12. Les prises du Groupe 36 Thons, bonites et orphies de la CSISAPA ont augmenté durant les trois dernières décennies et les prises réalisées durant les années 1990 ont été en moyenne de 89 000 t (les prises de 1999 ont été de 82 000t), tandis que qu'elles ont été de 53 000 tonnes en moyenne durant les années 1970. Pour des raisons d'aménagement dans la région, ce groupe a été divisé en deux groupes, celui des espèces océaniques dont la distribution s'étend au-delà de la région de la COPACO et peut être transocéanique, et celui des gros poissons pélagiques côtiers, dont la distribution est essentiellement limitée à la région de la COPACO. Parmi les espèces océaniques, les captures les plus importantes sont, de loin, celles de l'albacore *Thunnus albacares*, dont les prises ont fortement augmenté au début des années 80 comme conséquent d'un effort de pêche plus important en particulier de flottilles de l'océan Indien. Les prises de l'albacore ont augmenté de 1990 à 1999, et moi (Diagramme 7).



13. Les captures de gros poissons pélagiques côtiers sont dominées par quatre espèces de *Scomberomorus*, à savoir en 1999, le thazard serra (*S. cavalla*-10.000 tonnes), le thazard Atlantique (*S. maculatus*-plus de 9.000 tonnes), le thazard tacheté du sud (*S. brasiliensis*-4.500 tonnes) et le thazard franc (*S. regalis*-) dont les prises n'ont été que de 411 t. Les prises de thazard Atlantique ont considérablement augmenté entre 1970 et 1997 (Diagramme 8).

14. Ces dernières années, un intérêt particulier a été porté aux requins en raison de l'inquiétude que provoque leur surexploitation. Au sein de la région de la COPACO, les prises ont radicalement augmenté depuis 1950 (Diagramme 9) et ont connu un niveau record de presque 37 000 t en 1994. Elles ont néanmoins baissé de façon constante et n'ont atteint que 23.000 tonnes en 1999. Un contrôle méticuleux est nécessaire car très peu d'information est disponible quant à la composition en espèces des débarquements enregistrés.

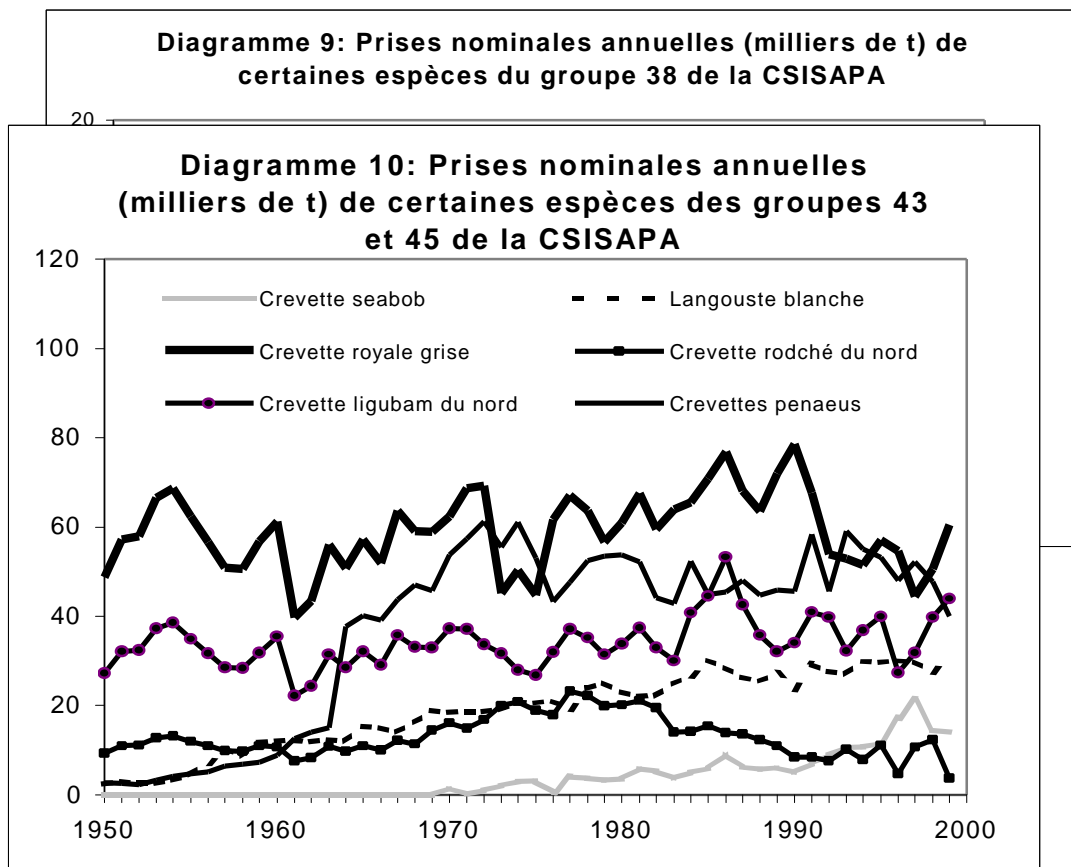
15. Un rapport de Yegres *et coll.*(1996) sur la pêche au requin au Venezuela au-delà de la ZEE de ce pays dans la mer Caraïbe et l'océan Atlantique, aux limites sud-ouest de la région de la COPACO, ont consigné des captures de 31 espèces de requins, dont la plupart correspond, au niveau de la pêche industrielle, au requin bleu (*Prionace glauca* - 36%), au requin de récif (*Carcharhinus springeri* - 14%), et requin-maquereau (*Isurus oxyrinchus* - 12%), et, pour la pêche artisanale, au requin aiguille antillais (*Rhizoprionodon porosus* - 21%), les requin-marteau (*Sphyrna lewini* - 14%) et le requin-marteau à petits yeux (*S. tudes* - 12%) Bonfil (1997) a signalé l'existence de 34 espèces de requins dans les eaux mexicaines du Golfe du Mexique, dont 14 présentent une importance pour les pêcheries. Parmi ceux-ci, il en a qualifié neuf comme étant « d'une importance primordiale », dont



cinq espèces de *Carcharhinus* et deux espèces de *Sphyrna*.

16. L'une des pêches de plus grande valeur marchande dans l'Atlantique centre-ouest est celle de crustacés, particulièrement la pêche à la langouste blanche *Panulirus argus* et celle d'un certain nombre d'espèces de crevettes, surtout les crevettes penaeid (Diagramme 10). Avec des prises qui se situent au-delà de 27 000 tonnes depuis 1991 et un record de 31.500 tonnes en 1999, et une valeur marchande plus importante par poids unitaire, la langouste blanche représente l'une des ressources de plus grande valeur pour la région. Les prises de crevettes penaeid non identifiées ont peu varié, -entre 40.000 et 59 000 t depuis la moitié des années 70, atteignant un niveau minimum de 40.100 tonnes en 1999. L'espèce de crevette la plus productive est la crevette royale grise *Penaeus aztecus*, avec des prises de plus de 60.000 tonnes en 1999, suivie de la crevette ligubam du nord *P. setiferus* dont les prises ont été de 44.000 t la même année. Les prises crevette seabob (*Xiphopenaeus kroyeri*) ont augmenté ces dernières années, passant d'approximativement 5.000 tonnes en 1990 à 21.000 tonnes en 1997, pour ensuite retomber à 14.000 tonnes en 1998 et 1999.

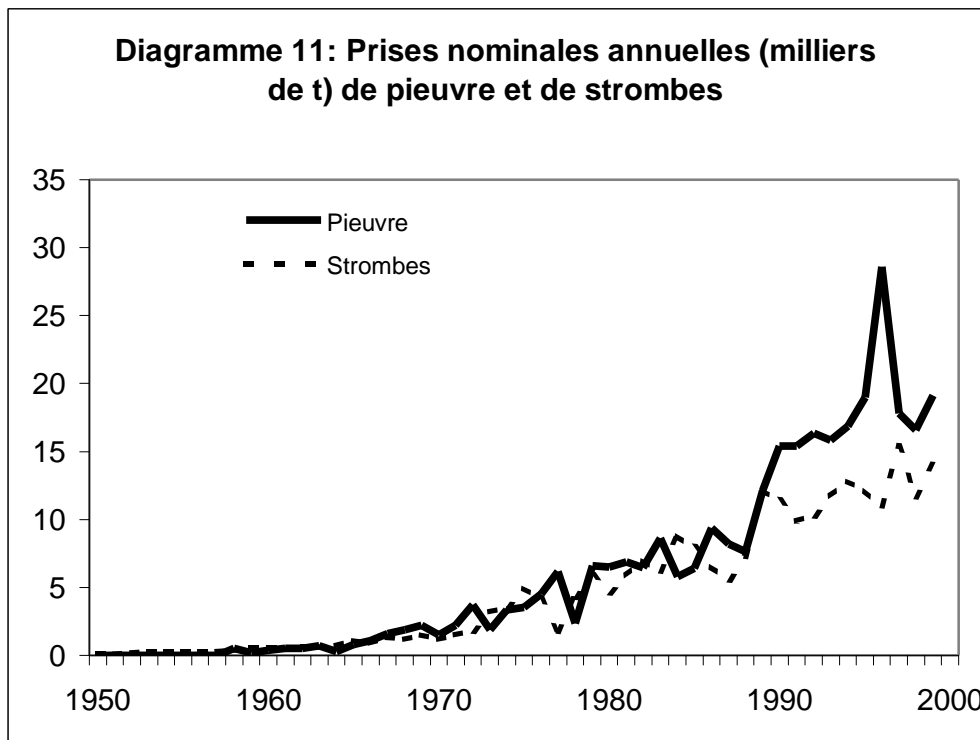
17. Parmi les mollusques, les prises les plus importantes ces dernières années (en poids total, y compris la coquille) ont été d'huître creuse américaine (*Crassostrea*



virginica), qui, après avoir atteint un records de 159.000 tonnes en 1983, sont re-

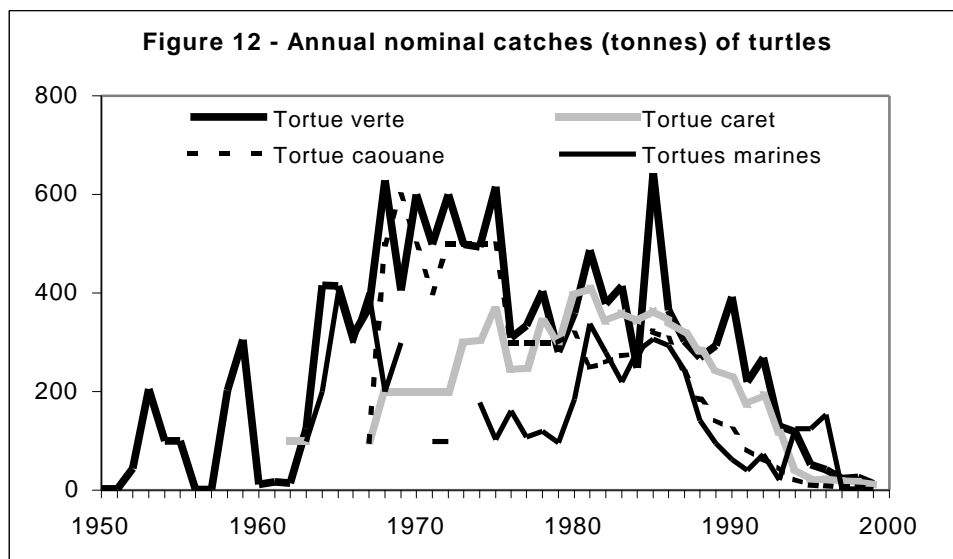
tombées à 59.000 tonnes en 1991 et se maintenir au-delà des 85.000 tonnes de 1993 à 1999, et les arches (*Arca spp.*), dont plus de 40.000 t ont été débarquées en 1999. Les captures de peigne calicot (*Argopecten gibbus*) ont été très variables, avec un record de près de 400.000 tonnes de poids total en 1984, mais aussi des prises de zéro tonne enregistrées en 1991 - 1993 et à nouveau depuis 1996.

18. La pieuvre *Octopus vulgaris* et les strombes *Strombus spp* sont deux espèces où on observe des augmentations considérables ces dernières années. Les prises de ces deux espèces ont connu une augmentation régulière depuis 1950 (Diagramme 11). Les prises de la pieuvre étaient en moyenne de plus de 18 000 t durant les années 1990, avec des prises exceptionnelles de plus de 28 000 t en 1996.



L'augmentation des prises de strombes a été moins spectaculaire mais cependant marquée, passant d'une moyenne annuelle de 3.200 tonnes dans les années 1970 à plus de 12.000 dans la décennie 1990.

19. Toutes les espèces de Cheloniés, les tortues de mer, ont été énumérées dans l'annexe 1 de la CITES depuis 1997.,Malgré cela, les débarquements des trois espèces enregistrées dans la base de données de la FAO pour la région de la COPACO (verte, caret, caouane) et des espèces non identifiées sont restées élevées jusqu'à la fin des années 80, avec un niveau record de 1.600 tonnes en 1985. Ces captures ont néanmoins chuté, à 31 tonnes seulement en 1999, essentiellement pour la tortue verte et la tortue caret (Diagramme 12). Les tortues marines sont capturées



et utilisées, dans la région de la COPACO, pour une variété d'usages qui vont de la subsistance à la confection d'objets de luxe (Fleming,2001).

SITUATION DES RESSOURCES ET AMÉNAGEMENT DES PÊCHES

20.. La capacité d'aménager les pêches de façon efficace varie énormément entre les différents états riverains de l'Atlantique centre-ouest. Certains sont dotés d'institutions adéquates, la pêche et les pêcheries sont supervisées et contrôlées afin de tenter de garantir une exploitation rationnelle, tandis que dans d'autres, les pêches font l'objet d'un aménagement rudimentaire, voire inexistant. Quoi qu'il en soit, même les institutions d'aménagement des pêches les plus avancées de la région se heurtent au problème de la grande diversité d'espèces et l'information régionale sur la situation des principales ressources est très limitée, sans mentionner les centaines d'espèces de moindre importance pour les pêcheries de la région. Tel est, à nouveau, le constat du Rapport 2000 présenté au Congrès par le Service national des pêches marines (National Marine Fisheries Services –NMFS-) des Etats-Unis. Il est signalé, dans ce rapport, que des 57 stocks relevant de la juridiction du Conseil d'aménagement des pêches du Golfe de Mexico (GMFMC), la situation de 46 d'entre eux (81%) est inconnue ou indéfinie, alors que des 179 stocks relevant de la juridiction du Conseil d'aménagement des pêches des Caraïbes des Etats-Unis (United States Caribbean Fisheries Management Council – CMFC-), la situation de 175 d'entre eux (98%) est inconnue ou indéfinie. Ces chiffres correspondent à un pays qui possède l'une des plus grandes, pour ne pas dire la plus grande, capacités en matière d'évaluation et de gestion des pêches dans la région. Il est, par conséquent, probable que la situation dans la plupart des autres pays soit similaire ou pire.

21. Etant donné le volume des stocks, aucune des deux espèces de menhaden, ni le menhaden du Golfe ni celui de l'Atlantique, n'est considérée surexploitée (NMFS, 2001). Parmi les petites espèces pélagiques, on ne dispose d'estimations quantitatives de leur situation que pour l'allache au Venezuela, qui constitue une

ressource majeure de la pêche locale. A l'aide de techniques virtuelles de la population (VPA), Mendoza, Fréon et Guzmán (1994) ont estimé que le stock n'était que peu exploité à l'époque, situation qui a probablement changé à en juger par l'augmentation des captures annuelles révélées dans le Diagramme 4. Il est généralement admis que la situation des stocks de petits poissons pélagiques dans la région est que ceux-ci varient de la sous-exploitation à l'exploitation totale (FAO, 1998)

22. Parmi les espèces de poissons de fond, essentiellement du Groupe 33 de la CSISAPA, sébastes, bars et congres, le NMFS (2001) a déterminé que quatre espèces du Golfe du Mexique, le vivaneau rouge (*Lutjanus campechanus*), le mérou rouge (*Epinephelus morio*), le mérou rayé (*Epinephelus striatus*), le mérou géant (*Epinephelus itajara*) et le tambour rouge (*Sciaenops ocellatus*) font l'objet d'une surexploitation et que, selon les estimations, le badèche baillou (*Mycteroperca microlepis*) est proche de ce niveau de surexploitation. Il existe également une surexploitation de vivaneau rouge, du mérou rouge, du badèche baillou et du vivaneau tiyeux (*Rhomboplites aurorubens*). La situation de la plupart des autres poissons de récifs relevant de la Juridiction de la GMFMC reste inconnue.

23. A l'intérieur de la zone de juridiction de la CFMC, les stocks locaux de mérou rayé, de mérou géant et de strombe rosé sont considérés en surexploitation, à la différence du stock de langouste blanche. Aucune surexploitation n'a été établie au moment d'élaborer ce rapport sur la langouste blanche le mérou rayé et le mérou géant, alors que cette situation a été établie pour les ressources de strombe rose. La situation des autres stocks des Caraïbes reste inconnue (NMFS 2001). Le mérou rouge des eaux côtières du Mexique est considéré surexploité (Arenas et Díaz de León 1998).

24. Des travaux récents ont été amorcés et sont actuellement en cours sur les stocks de poissons de fond du plateau Guyanes-Brésil, sous le parrainage du Programme de la CARICOM sur l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques (CFRAMP) et du Groupe de travail FAO.COPACO sur les crevettes et les poissons de fond du plateau Guyanes-Brésil. Les données sont disséminées et les résultats ne sont que préliminaires mais l'utilisation des points de référence du rendement par recrue et reproducteur indique que les stocks analysés, essentiellement d'espèces de fond meuble, font l'objet d'une surexploitation. Les stocks ayant fait l'objet d'analyses préliminaires sont, entre autres, quelques stocks locaux de tambour rayé (*Micropogonias furnieri*), d'acoupa mongolare (*Cynoscion jamaicensis*) et d'acoupa cambucu (*C. virescens*), de courbine tiyeux (*Nebris microps*), et d'acoupa chasseur (*Macrodon ancylodon*) (FAO 1999, 2000). Une évaluation récente de *L. purpureus* en Guyane française semble indiquer une surexploitation (Charuau 2000). Lors d'une réunion de décideurs de haut niveau d'organismes de

pêches des six pays du plateau Guyanes-Brésil (Brésil, Guyana, Guyane française, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela), les délégués ont décidé de poursuivre et, dans la mesure du possible, d'intensifier les efforts à l'échelon régional et national, en vue d'une gestion responsable de ces ressources halieutiques (FAO 2001a).

25. Outre ces estimations fondées sur des analyses scientifiques, il est généralement admis que les ressources côtières de poissons de récif et de fond sont exploitées au maximum et, dans certains cas, surexploitées (FAO 1998). Mahon (1993) a signalé qu'« il est généralement admis que les ressources de poissons de récif des plate-formes insulaires font l'objet d'une surexploitation extrême dans la plupart des petites Antilles ».

26. Certains pays membres de la région ont exprimé le souhait de développer leurs pêches de gros poissons pélagiques, à la fois océaniques et côtiers, et les pêches de ces ressources ont considérablement augmenté au cours des dernières années. La FAO prête actuellement son assistance aux pays de la CARICOM appartenant à la COPACO, par le biais de Projet de coopération technique, afin de planifier le développement futur de ces pêches de gros poissons pélagiques. Les stocks visés par ce développement relèvent du mandat de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Des évaluations récentes (CICTA 1999) quant à la situation des principaux stocks existant dans la région de la COPACO indiquent que l'albacore, qui est considérée comme un stock unique de l'Atlantique, est exploitée au maximum et possiblement surexploitée. La structure du stock de listao (*Katsuwonus pelamis*) est assez peu connue mais est traitée comme deux unités de gestion, l'une occidentale et l'autre orientale. La CICTA (1999) a estimé qu'« un niveau de surexploitation du listao semblait avoir été atteint » dans le cas de l'unité de gestion occidentale. La CICTA (1999) que l'albacore (*Thunnus alalunga*) consiste d'un stock nord, sud et méditerranéen ; on estime que le stock nord, qui présente un intérêt primordial pour la COPACO, est exploité au maximum ou surexploité. La CICTA n'a donné aucune estimation en ce qui concerne la situation du bonite à dos rayé (*Sarda sarda*).

27. Parmi les espèces côtières, on ne dispose d'aucune information sur la situation du thazard tacheté du sud et du thazard franc. Le NMFS (2001) a estimé qu'un « groupe » de thazard barré du Golfe du Mexique est en situation de surexploitation, alors que le « groupe » de l'Atlantique ne l'est pas. Marcano et coll. (1999) n'ont pas trouvé d'indices de surexploitation du thazard barré dans l'étude qu'ils ont menée sur la pêche des espèces de l'est du Venezuela. Le NMFS n'a pas non plus établi de surexploitation dans le cas des « groupes » du Golfe et de l'Atlantique du thazard atlantique.

28. La situation des stocks de requins dans la région est peu connue mais l'augmentation des prises et leur vulnérabilité à la surexploitation ont suscité des

préoccupations. Bonfil (1997) a mentionné certaines évaluations réalisées au Mexique sur la situation des requins, selon lesquelles les taux de mortalité résultant des pêches sont soit proches du soit supérieurs au niveau de production maximum durable (F_{MSY}), tout en signalant le caractère préliminaire de telles évaluations. Il a cependant attiré l'attention sur le fait que l'effort de pêche se concentre, au Mexique, sur les populations de jeunes requins, ce qui constitue une préoccupation majeure dans ce type de pêche. Ces stocks ont tendance à être largement répartis et, par conséquent, leur aménagement approprié exige une coopération régionale et internationale.

29. La situation de la langouste blanche a été examinée lors de trois ateliers de la COPACO tenus en 1997, 1998 et 2000, auxquels ont assistés des scientifiques de toutes les grandes nations productrices de langoustes dans la région (FAO 2001b, 2001c). Dans le cas de l'atelier 2000, des décideurs de haut niveau étaient également présents. Les résultats de ces ateliers ont mis en évidence que cette ressource est pleinement exploitée ou en surexploitation dans pratiquement toutes ses variétés, même si l'information sur certaines régions était insuffisante pour obtenir une estimation fiable de la situation. Les ateliers ont conclu que dans la plupart des pays, il est urgent de contrôler et, dans de nombreux cas, de réduire l'effort de pêche à la langouste. La pêche à la langouste étant ouverte dans de nombreux pays, il conviendrait d'appliquer des systèmes d'entrée restreinte à la zone de pêche afin que l'effort total conséquent soit en accord avec la productivité de la ressource et que les pêcheurs autorisés soient en mesure d'obtenir un revenu acceptable. Dans certaines régions, la taille des langoustes capturées était en dessous de la taille souhaitée, c'est pourquoi il a été recommandé qu'une restriction en ce qui concerne la taille minimum appropriée soit établie et appliquée.

30. Les autres pêches de crustacés de valeur dans la région sont la pêche à la crevette, en particulier la crevette penaeid, et aussi la crevette seabob. Le GMFMC a estimé que les stocks de crevettes royales grises (*Penaeus aztecus*), de crevettes rodché du nord (*P. duorarum*), de crevettes ligubam du nord (*P. setiferus*) et de salicoque royale rouge (*Hymenopenaeus robustus*) ne se trouvent pas en surexploitation dans cette région, tandis que la situation de la crevette seabob *Xiphopenaeus kroyeri* est inconnue. Les ateliers du CFRAMP/WECAFC évoqués plus haut (FAO 1999, 2000) ont contribué de façon substantielle à l'estimation de la situation d'importants stocks de crevettes dans la plate-forme continentale Brésil-Guyanes, tout au long de la côte du Venezuela, Trinidad et Tobago, Guyane, Surinam, Guyane française et la côte nord du Brésil. Les résultats suggèrent que les stocks nationaux étudiés de la crevette ligubam du sud (*P. schmitti*) et de la crevette café (*P. Subtilis*) et de la crevette rodché du sud (*P. notialis*) qui étaient analysés n'étaient pas biologiquement en surexploitation. En revanche, elles étaient probablement en train de subir des niveaux d'efforts de pêche au-dessus de l'optimum

économique. On observe des taux de mortalité élevés chez la crevette royale rose (*P. brasiliensis*).

31. Parmi les mollusques, il a été estimé que les prises récentes de poulpe mexicain (*O. maya*) ne sont pas durables (Arenas et Díaz de León 1998). Un des stocks de mollusques soumis à de nombreuses études est celui du strombe rosé (*Strombus gigas*). L'une des conclusions de l'Atelier sur l'évaluation et la gestion du stock de strombe rosé, tenu à Belize en 1999, est que, d'une manière générale, les pays ne disposent pas de l'information pertinente ou suffisante pour établir des estimations fiables de la situation actuelle des stocks (CFMC et CFRAMP, 1999). Là où les données étaient suffisantes, les estimations indiquent que la situation oscille entre une faible exploitation et la surexploitation. La deuxième Conférence annuelle sur le strombe rosé a été tenue en République dominicaine en juillet 2001.

32. Lors de la Conférence des parties de la CITES tenue en avril 2000, Cuba a soumis une proposition visant à dresser un inventaire de la population cubaine de tortues caret de l'annexe I à l'annexe II, qui permettrait le commerce international de cette population. La proposition a néanmoins été refusée. La situation en matière d'aménagement des tortues varie considérablement entre les pays de la région : dans certains, l'application de programmes efficaces de gestion s'est traduite par un accroissement de la population, alors qu'elle a considérablement diminué dans d'autres pays. Lors du vingt-et-unième Symposium annuel sur la biologie et la conservation de la tortue de mer, tenu aux Etats-Unis en février 2001), il a été convenu de mettre sur pied un groupe de travail sur les tortues marines pour analyser l'impact des captures accidentelles sur la population de tortues marines et pour établir un cadre de référence en vue de la conservation et la régulation de l'exploitation rationnelle de cette ressource..

33. D'une manière générale, l'analyse présentée plus haut reflète le degré élevé d'incertitude quant à la situation des ressources halieutiques de la région, y compris des plus importantes. Les solutions à ce problème sont complexes. La région de l'Atlantique centre-ouest contient une très grande diversité d'espèces et est composée d'une structure de stocks extrêmement complexe résultant du patchwork que représente le plateau continental, traversé par plusieurs grands fleuves, et du grand nombre de plate-formes insulaires. Il n'est donc pas étonnant que les connaissances relatives à la situation des stocks soient elles-mêmes diffuses. Cependant, pour préserver et maintenir les bénéfices économiques et sociaux résultant des ressources marines de la région, il est impératif que les pays qui ne possèdent pas encore l'information suffisante adoptent au plus tôt les mesures pertinentes pour contrôler et évaluer du moins les principaux stocks les plus représentatifs. Dans certains cas, il suffira peut-être de superviser les tendances de certains groupes ou communautés d'espèces, tout en accordant une attention spéciale à la quantité relativement abon-

dante d'espèces présentant un danger en termes de conservation. S'agissant souvent de ressources transfrontières, une coopération étroite s'imposera également au niveau de différentes instances internationales.

34. Il est recommandé, au sein de chaque pays, d'assurer un suivi méticuleux et de réaliser des évaluations périodiques des espèces ou groupes les plus importants d'un point de vue socio-économique, de même que de quelques espèces ou groupes représentatifs des principaux types d'habitat et de catégorie taxonomique, et ce à l'échelon sous régional et régional si nécessaire. Cela implique, dans le meilleur des cas, une adaptation et, souvent, une amélioration des programmes et des systèmes de supervision des pêches et de collecte de données. Comme mentionné plus haut, Les pêches de la région se caractérisent souvent par la forte diversité des espèces. S'il est vrai que les approches de gestion basées sur une seule espèce sont utiles pour certaines pêcheries, il faudra étudier l'application de mesures et de stratégies d'aménagement moins exigeantes en termes de sophistication et de données récentes, et mieux en mesure d'assimiler le caractère incertain de l'information disponible. Un contrôle adéquat de l'effort total et une utilisation plus intensive des zones réservées (zones marines protégées) constitueraient des mesures d'aménagements adéquates pour beaucoup de pêches et d'habitats.

35. Ceci peut signifier un plus grand engagement financier dans plusieurs pays, et ces ressources additionnelles qui seront probablement difficiles à obtenir. Dans l'étude des coûts d'une gestion efficace, il faut néanmoins tenir compte des graves conséquences économiques et sociales d'une solution qui ne passerait pas par un aménagement efficace, laquelle impliquerait presque certainement une surexploitation des ressources qui conduirait à leur épuisement et à la perte de rente qui en résulte.

ACTION PROPOSÉE PAR LA COMMISSION

36. La Commission est invitée à se pencher sur les groupes de ressources dont la situation est particulièrement préoccupante, soit par les captures actuelles nettement inférieures aux maxima historiques, ce qui reflète une abondance moindre, soit parce le manque d'informations rend impossible toute évaluation précise de la situation réelle des ressources en questions. A des degrés divers, l'une ou l'autre de ces situations est applicable à tous les groupes analysés dans ce rapport mais, parmi les ressources présentant un intérêt particulier en termes de pêche ou de conservation et insuffisamment étudiées à l'échelon régional, se trouvent, entre autres : plusieurs espèces de rascasses, bars et congres de fond meuble et habitant les récifs, et les gros poissons pélagiques, en particulier côtiers. La Commission pourrait envisager l'analyse des moyens d'aborder ces problèmes à l'échelon régional ou sous-régional :

37. Le Plan international pour la conservation et la gestion des pêches au requin a été adopté à la vingt-troisième session du COFI en février 1999. le rapport de la COPACO a appelé l'attention sur le manque d'informations détaillées sur les captures de requins dans la région qu'elle dessert, eu égard notamment à la composition taxonomique des prises. Le Comité scientifique consultatif a recommandé que les pays de la COPACO améliore leurs programmes d'échantillonnage afin de recueillir l'information relative aux requins au niveau taxonomique le plus approprié. La Commission pourrait envisager la possibilité de matérialiser cette proposition et .d'adopter les mesures pertinentes à cet effet à l'échelon régional.

38. Des progrès ont été accomplis pour améliorer l'évaluation et l'aménagement de certains groupes d'espèces à l'échelon régional et sous-régional par le biais des activités des Groupes de travail, dont plusieurs relèvent de la COPACO, notamment sur les crevettes et les poissons de fond du plateau Guyanes-Brézil ; sur la langouste blanche ; le poisson volant et le strombe rosé. La Commission pourrait étudier les moyens de consolider les activités de ces groupes et la façon d'aborder la situation d'autres ressources par le même type de mécanisme.

APPENDIX

SOME SOURCES OF INFORMATION

Appeldoorn, R., Dennis, G.D. & Monterossa Lopez, O. 1987. Review of shared demersal resources of Puerto Rico and Lesser Antilles Region. *In FAO Fish. Rep.*, 383: 36-106.

Arenas, F.P. & Díaz de León, A. (eds.) 1998. Sostenibilidad y pesca responsable en México: evaluación y manejo 1997-1998. Secretaria de Medio Ambiente Recursos Naturales y Pesca, México.

Bonfil, R. 1997. Status of shark resources in the southern Gulf of Mexico and Caribbean: implications for management. *Fish. Res.* 29: 101-117.

Cervigón, F., Cipriani, R., Fischer, W., Garibaldi, L., Hendrickx, M., Lemus, A.J., Márquez, R., Poutiers, J.M., Robaina, G., & Rodríguez, B. 1993. Field Guide to Commercial Marine and Brackish-water resources of the Northern Coast of South America. FAO, Rome. 513pp.

CFMC and CFRAMP. 2000. Report on the Queen Conch Stock Assessment and Management Workshop. Belize City, Belize, 15-22 March 1999. <http://www.strombusgigas.com/reports.htm> (last accessed 21/08/2001).

Charuau, A. 2000. Assessment of *Lutjanus purpureus* in French Guiana. *In Reports from the CFRAMP/FAO/FishCode stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf.* Belem, Brazil, 25 May to 10 June 1999. *FAO Fish. Rep.* 628. 2000. 206p.

FAO. 1998. Report of the Seventh Session of the Working Party on the Assessment of Marine Fishery Resources. Belize City, Belize, 2-5 December 1997. *FAO Fish. Rep.* 576. 39pp.

FAO. 1999. National reports and selected assessment reports presented at the CFRAMP/FAO/DANIDA stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf. Port-of-Spain, Trinidad and Tobago, 7 to 18 April 1997. *FAO Fish. Rep.* 600. 200p.

FAO. 2000. Reports from the CFRAMP/FAO/FishCode stock assessment workshop on the shrimp and groundfish fisheries on the Guiana-Brazil shelf. Belem, Brazil, 25 May to 10 June 1999. *FAO Fish. Rep.* 628. 206p.

- FAO.** 2001a. Caribbean Spiny Lobster Stock Assessment and Management Workshops. Belize, 21 April - 2 May 1997, Mérida, 1 June - 12 June 1998. *FAO Fish. Rep.* 619. 381p.
- FAO.** 2001b. Report of the Meeting of Fisheries Managers and Ministers of the WECAFC *ad hoc* Working Group of the Brazil-Guianas Shelf. Port-of-Spain, Trinidad and Tobago, 26-29 March 2001. *FAO Fish. Rep.* In press.
- FAO.** 2001c. Report of the Workshop on Management of the Caribbean Spiny Lobster (*Panulirus argus*) Fisheries in the WECAFC Area. Mérida, México, 4 - 8 September, 2000. *FAO Fish. Rep.* In press.
- Fleming, E.H.** 2001. Swimming Against the Tide: Recent Surveys of Exploitation, Trade and Management of Marine Turtles in the Northern Caribbean. TRAFFIC, North America, Washington. 185pp.
- ICCAT. 1999.** Standing Committee on Research and Statistics. SCRS 1998. Coll. Vol. Sci. Pap. XLIX.
- Mahon, R.** 1993. Lesser Antilles. *In* Marine Fishery Resources of the Antilles. *FAO Fish. Tech. Pap.* 326: 5-98.
- Marcano, J.S., Lárez, A. , Carrion, A. & Heredia, O.** 1999. Pesquería de carite rey, *Scomberomorus cavalla*, por la flota artesanal cordelera del Estado Nueva Esparta, en el oriente de Venezuela y áreas adyacentes. *Mem. Soc. Cien. Nat. La Salle*, 58 (149). In press.
- Mendoza, J.J., Fréon, P. & Guzmán, R.** 1994. VPA estimates of a fishing mortality and exploited biomass from *Sardinella aurita* catch-at-length data in eastern Venezuela. *Naga*, 17: 32-36.
- NMFS.** 2001. Report to Congress. Status of Fisheries of the United States. January 2001.
- Stevenson, D.K.** 1981. A review of the marine resources of the WECAFC region. *FAO Tech. Pap.* 211. 134pp.
- Yegres, H., Alio, J.J., Marcano, L.A. & Marcano, J.S.** 1996. Biología y pesquería de tiburones en Venezuela. *ICCAT Coll. Vol. Sci. Pap.*, 45(3): 309-315.